

Les brèves de la lettre d'Armor



Flash infos n° 12 du 19 Octobre 2015

Les dérogations relatives aux contrats aidés

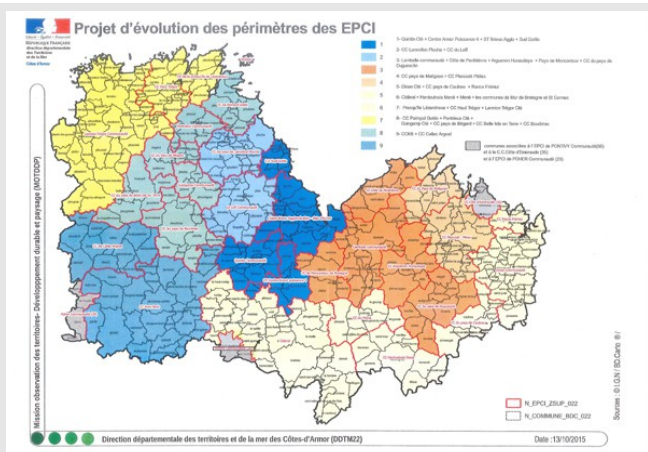


Les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), conclus dans le secteur non marchand, et les Contrats Initiative Emploi (CIE), conclus dans le secteur marchand, sont des contrats d'insertion destinés aux personnes éloignées de l'emploi pour lesquels l'État apporte une aide financière aux employeurs. Un arrêté du Préfet de région, révisé périodiquement, définit le barème d'aide à l'employeur et les demandeurs d'emploi qui peuvent bénéficier de ces CAE et CIE. Toutefois, au-delà des catégories de publics définies par cet arrêté, le Préfet peut rendre éligibles au dispositif des personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle. C'est ainsi que depuis le début 2015, 135 demandes de dérogation ont été reçues en Côtes d'Armor. Les demandes sont instruites par la DIRECCTE en lien avec Pôle emploi et les sous-préfets.



Remise du prix « Sécurité routière »

Pour la 5ème année consécutive, les services de l'État ont participé à la foire exposition de Saint-Brieuc pour sensibiliser le public à la sécurité routière. Pendant la foire, le public pouvait participer à un jeu concours afin de remporter de nombreux lots tels que des casques de vélo, des gilets fluorescents et comme premier prix un vélo électrique. Frédéric Doué, directeur de cabinet du préfet des Côtes d'Armor, a remis à Valérie Le Neindre le 1er prix mardi 13 octobre au siège de notre partenaire Armor Cycles.



CDCI

Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, a réuni le 13 octobre la commission départementale de coopération intercommunale afin de lui présenter le projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Le projet est désormais soumis à consultation. Les conseils municipaux des communes et les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale et des syndicats mixtes concernés sont invités à se prononcer dans un délai de deux mois à compter de la notification du projet, c'est-à-dire d'ici le 15 décembre.

Visite de Patrick KANNER, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports

Samedi 17 octobre, Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, s'est rendu à Guingamp pour visiter le pôle jeunesse, le quartier du Petit Lourdes et assister au match de football EAG / LOSC.



Le pôle jeunesse situé au sein du quartier prioritaire le Roudourou-Gourland, propose des services diversifiés. Les jeunes peuvent ainsi y trouver un foyer de jeunes travailleurs, un Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), un studio de répétition musicale, le service Enfance Jeunesse de Guingamp Communauté qui accueille les jeunes et met en œuvre différentes activités à leur profit et le point information jeunesse (PIJ) porté par Guingamp Communauté, chargé d'accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives et éducatives.

Dans le cadre de la préparation de l'Euro 2016, le ministre a rencontré deux associations : UNVSTI et l'association mahoraise de Guingamp, qui sont porteurs de projet de l'opération « Tous prêts » en Bretagne.

Le ministre s'est rendu ensuite dans le quartier du petit Lourdes, qui bénéficie d'un projet de rénovation urbaine financé par l'ANRU.

Accident du TER Guingamp – Paimpol, pour exercice !



Chaque année, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Côtes d'Armor organise 6 exercices de grande ampleur sur le terrain.

Ces exercices ont pour objectifs de tester la réactivité et l'expertise des personnels en situation délicates mais également l'interactivité des services entre eux.

Pour cet exercice du jeudi 8 octobre, un TER assurant la liaison GUINGAMP PAIMPOL percutait virtuellement un arbre tombé sur les rails dans la forêt de PENHOAT. Parmi la vingtaine de passagers, une douzaine présente diverses lésions consécutives au choc. Pour la réalisation de cet exercice plus de 100 personnes et de nombreux moyens ont été mobilisés.

Frédéric Doué, directeur de cabinet du préfet des Côtes d'Armor, s'est rendu sur le lieu de l'exercice pour apprécier le bon déroulement des opérations.

Témoignage de Latifa Ibn Ziaten lors de la cérémonie de naturalisation



Pour souligner l'importance des décisions de naturalisation et d'accès à la nationalité française, des cérémonies de remise des décrets sont régulièrement organisées en préfecture, en présence des maires ou des représentants des communes où résident ces nouveaux citoyens français. Jeudi 15 octobre, Pierre Lambert, préfet des Côtes d'Armor, a présidé la 4^{ème} cérémonie de l'année 2015.

Au cours de celle-ci, 62 personnes originaires de 27 pays différents ont accédé à la nationalité française.

A l'issue de la cérémonie, madame Latifa IBN ZIATEN, Présidente de l'association « IMAD pour la jeunesse et la vie », est venue témoigner de son vécu et a porté un message fort sur la laïcité et le mieux vivre ensemble.